



Etude auprès des parents d'un enfant de moins de 3 ans

1

Dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles, une étude auprès de parents d'enfants de moins de 3 ans a été réalisée afin de répondre à 2 objectifs :

- Apporter des éléments du point de vue des parents (leurs difficultés et leurs besoins) au diagnostic parentalité.
- Réactualiser, dans un contexte d'apparition de nouveaux modes d'accueil (micro-crèches, MAM), les données¹ sur les parents usagers d'un mode d'accueil afin d'une part, d'alimenter les commissions techniques en lien

Constitution de l'échantillon

Le fichier de parents a été constitué par le Département Etudes et Statistiques de la CAF à partir du fichier d'allocataires selon plusieurs critères :

Parents d'un enfant de moins de 3 ans au 1^{er} février 2019 dont (*) :

- **Parents percevant la PAJE AM** (employeurs d'une assistante maternelle agréée échantillon 1).
- **Parents percevant la PAJE structure** (usagers d'une micro-crèche privée= échantillon 2).
- **Parents dit « autres »** c'est-à-dire ne percevant aucune aide directe de la CAF au titre d'un mode d'accueil (échantillon 3).

(« complémentarité des modes d'accueil », « groupe référent MAM ») et d'autre part, de compléter l'étude sur la place et la participation des parents au sein des ESAJE².

Déroulement de l'enquête

Les parents ont été interrogés au moyen d'une enquête en ligne, du 28 mars au 13 juin.

Enquête AM (parents employeurs d'une assistante maternelle agréée) :

Sur les 6 275 familles contactées, 2 008 ont répondu soit **un taux de réponse de 32%**. **85% emploient une AM exerçant à domicile et 15% une AM travaillant en MAM.**¹

Enquête MC (parents usagers d'une micro-crèche PAJE) :

Sur les 794 familles contactées, 269 ont répondu soit **un taux de réponse de 34%**.

Enquête parents « autres » :

Sur les 8325 familles contactées, 2292 ont répondu soit **un taux de réponse de 28%**.

Enquête parentalité :

Il s'adressait à l'ensemble de l'échantillon, soit 15395 individus. Nous l'avons traité comme une « quatrième enquête » dite enquête parentalité. Base : **4398 répondants**.

¹ Stéphanie Gosset-Connan, Pascale Oustry « Pratiques et opinions des parents utilisateurs d'un mode d'accueil en Gironde », Recherche et Prévisions n°90, (CNAF), 2007.

² Etablissements et Services d'Accueil du Jeune Enfant

(*) Chaque échantillon est représentatif en termes de localisation, de situation familiale et d'activité des parents.
(**) En réalité, les places en MAM représentent 8% des places chez les AM. Les employeurs d'une AM en MAM ont donc plus répondu à l'enquête.

Dans 89 à 95% des cas, c'est la mère qui a répondu à l'enquête.

La situation familiale ne diffère guère d'une enquête à l'autre : entre 86% et 95% des répondants vivent en couple. On notera cependant que les parents de l'enquête MC ont plus souvent un seul enfant (cela concerne 60% des familles contre 41% des parents « autres » et 49% des parents employant une AM).³

Les parents recourant à une AM ou à une MC PAJE sont bien plus souvent actifs en emploi

L'enquête « autres » se distingue par un taux d'emploi des mères nettement inférieur (57%) à celui des enquêtes AM (90%) et MC (81%). Cela est à relier avec le fait que contrairement aux 2 autres enquêtes, on se s'adresse pas exclusivement à des parents ayant un mode d'accueil. Ainsi, les taux de répondant.e.s au chômage dans l'enquête « autres » sont plus de 2 fois supérieurs à ceux de l'INSEE,⁴ tout comme le pourcentage d'inactifs –dont temporairement pour cause de congé parental.

Dans les enquêtes AM et MC, les femmes (si on les assimile aux répondants) sont beaucoup plus en emploi mais aussi plus souvent au chômage et donc moins souvent au foyer que la réalité observée en France. Les hommes (les conjoints) sont également plus actifs tout en étant moins au chômage que d'après les données INSEE.

Les familles des enquêtes AM et « autres », appartiennent à des catégories moins favorisées que dans l'enquête MC

Ainsi, dans l'enquête MC, 37% des répondants et 43% des conjoints déclarent un statut de cadre, ce qui est nettement supérieur aux autres enquêtes (où environ un quart des parents se situent dans cette catégorie), et aux données INSEE.⁵

Le temps de travail est le plus important pour les usagers des MC PAJE

Le temps de travail médian des actifs dans les trois enquêtes, est de 35h pour les répondants (plutôt des femmes) et de 39h, voire 40h dans l'enquête MC, pour les conjoints (plutôt des hommes).

Les parents, usagers des MC sont ceux qui ont les horaires de travail les plus importants (34% des répondants et 51% des conjoints ont des horaires élargis -au-delà de 39 heures/semaine), suivis des parents employeurs d'une AM (24% des répondants et 42% de leurs conjoints).

Les parents MC PAJE sont également les plus aisés

Les usagers des micro-crèches ont un revenu médian de 3372€. Les parents AM ont un revenu médian estimé à 3089€. Enfin, viennent les parents « autres » dont le revenu médian atteint 2337€.⁶

Les usagers des micro-crèches appartiennent de ce fait aux catégories les plus favorisées :

³ Ce n'est sans doute pas un hasard, le reste à vivre pour les ménages est plus élevé avec un seul enfant et permet donc le recours à un mode d'accueil plus coûteux.

⁴ Chiffres du chômage selon l'INSEE : 8.9% pour les femmes, 8.1% pour les hommes.

⁵ CSP selon INSEE 2018 : Agriculteurs =1.5% ; Chefs d'entreprise, commerçants, artisans=6.5% ; Cadres = 18.4% ; Professions intermédiaires =25.7 ; Employés =27.2% ; Ouvriers=20.4%

⁶ La comparaison ne peut se faire qu'entre les répondants des 3 enquêtes. Il est en effet, très difficile de comparer ces résultats avec le revenu médian calculé par l'INSEE car ce dernier est calculé après impôts et rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage. Ainsi, un ménage ayant un revenu médian disponible (après impôts) de 3300€ est considéré comme aisé par l'observatoire des inégalités s'il est composé d'une seule personne. En revanche, il est assimilé à la catégorie « populaire » s'il s'agit d'un couple avec deux enfants.

plus souvent en activité, cadres supérieurs avec des revenus les plaçant parmi les plus aisés des 3 enquêtes.

55% des répondants de l'enquête « autres » ont recours à un mode d'accueil autre que familial

Parmi ceux qui n'en utilisent pas, la majorité, 57% n'en ont pas l'utilité. 25% sont en recherche et 18% n'en ont pas trouvé.

Ce sont surtout les couples qui ont recours à un mode d'accueil. Les employés et les ouvriers (mais ces derniers constituent un faible effectif), recourent moins à un mode d'accueil que les cadres et professions intermédiaires. Les revenus les plus faibles recourent également moins à un mode d'accueil. Enfin, parmi les actifs, ceux qui travaillent moins de 28h par semaine recourent moins à un mode d'accueil.

Les résultats de cette partie sont confirmés par des enquêtes nationales : « La proportion d'enfants de moins de 3 ans dont le mode d'accueil principal est un mode formel est de 68% pour les 20% des ménages les plus riches contre 9% pour les 20% de ménages les plus pauvres, soit un écart quasiment de 1 à 8 (...) L'écart est particulièrement important pour les assistantes maternelles (de 1 à 12) ».⁷

La moitié des parents « autres » utilisent donc un mode d'accueil et parmi eux 80% ont recours à un accueil collectif (multi-accueil, micro-crèche PSU ou halte-garderie). Sans grande surprise, les revenus supérieurs à 5900€, recourent plus à la garde à domicile qui est un mode d'accueil coûteux. Alors que les revenus inférieurs à 1800€ utilisent davantage la halte-garderie. Ceci dit pour ces derniers, c'est aussi parce que la mère a un temps de travail inférieur à 28h semaine. Enfin, les répondants ayant un temps de travail

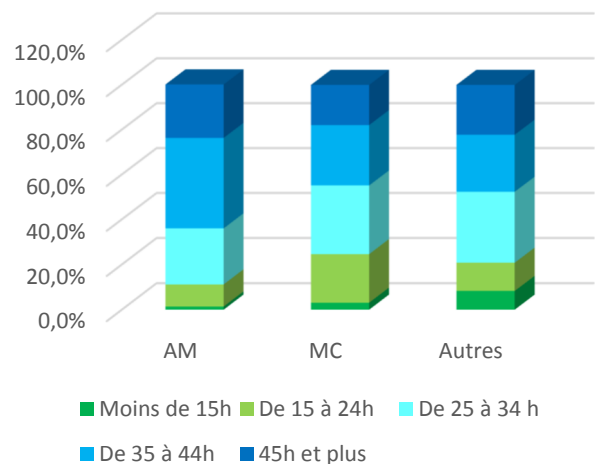
supérieurs à 40h semaine recourent plus au service d'accueil familial (SAF).

Des modes d'accueil correspondant à un choix

Globalement, ceux qui ont un mode d'accueil qu'il soit individuel ou collectif l'ont choisi. Ainsi, l'accueil chez une AM était souhaité par plus des ¾ des parents et même 83% quand l'AM exerce en MAM. 80% des MC PAJE et 90% des « autres » ont également choisi leur mode d'accueil. Lorsque ce n'est pas le cas, les usagers d'un mode d'accueil individuel auraient souhaité un accueil collectif. Tout comme les usagers de la MC PAJE qui auraient souhaité un fonctionnement PSU.

Une fréquentation différente selon le mode d'accueil

Fréquentation (en nb d'heures par semaine) selon le mode d'accueil



Les parents qui recourent à une AM ont une fréquentation plus importante que les autres : la médiane s'établit à 36h hebdomadaires contre 32h pour les autres modes d'accueil. 64% des parents employant une AM recourent au moins 35h par semaine à leur mode d'accueil contre 45% des parents MC PAJE et 48% des parents autres. Les usagers des MC PAJE confient leur enfant plus d'heures par jour

⁷ Catherine Collombet, « Les inégalités sociales d'accès aux modes d'accueil des jeunes enfants », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127,

2018. A noter que les micro-crèches PAJE n'étaient pas distinguées dans cet article.

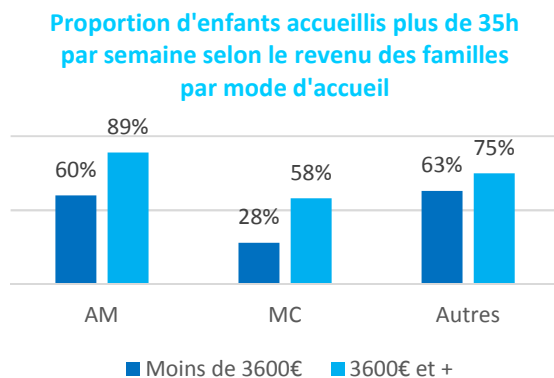
mais moins de jours par semaine que les autres usagers d'un accueil collectif.

Les MC PAJE représentent un coût plus élevé

Le coût moyen varie de 249€ pour les accueils collectifs (hors micro-crèches PAJE) à 415€ pour les AM et 444€ pour les micro-crèches PAJE. Toutefois, le coût moyen en MAM atteint 475€ par mois.

Quel que soit le mode d'accueil, le coût augmente de façon logique avec le nombre d'heures d'accueil. Le temps d'accueil chez les AM étant le plus important, cela a un impact fort sur le coût. Il reste que les AM à domicile accueillent sur un temps plus long que les AM en MAM, ce mode d'exercice s'avère donc plus onéreux.

Le coût augmente également avec le revenu des parents.



Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessus, les familles (à temps de travail égal) vont plus ou moins avoir recours à leur mode d'accueil plus de 35h par semaine en fonction de leur revenu. Par exemple, 60% des familles percevant moins de 3600€ par mois recourent à leur AM plus de 35h par semaine, contre 89% de celles percevant au moins 3600€.

De sorte qu'il y a un effet « revenu » qui conduit les moins aisés financièrement à limiter le nombre d'heures d'accueil de l'enfant y compris à temps de travail égal.

Un peu moins de 2 parent sur 10 ont recours à un mode d'accueil complémentaire

Les raisons de ce recours diffèrent selon le mode d'accueil utilisé. Ainsi, les raisons économiques sont prégnantes chez les employeurs d'une AM (57%), et surtout chez les usagers d'une MC (82%), alors qu'elles ne concernent que le tiers des usagers d'un ESAJE hors MC PAJE.

A l'inverse, le fait que les horaires d'accueil ne répondent pas aux besoins concerne deux fois plus de parents usagers d'un ESAJE (67%) que les usagers d'une MC PAJE (32%), les employeurs d'une AM (45%) se trouvent dans une situation intermédiaire.

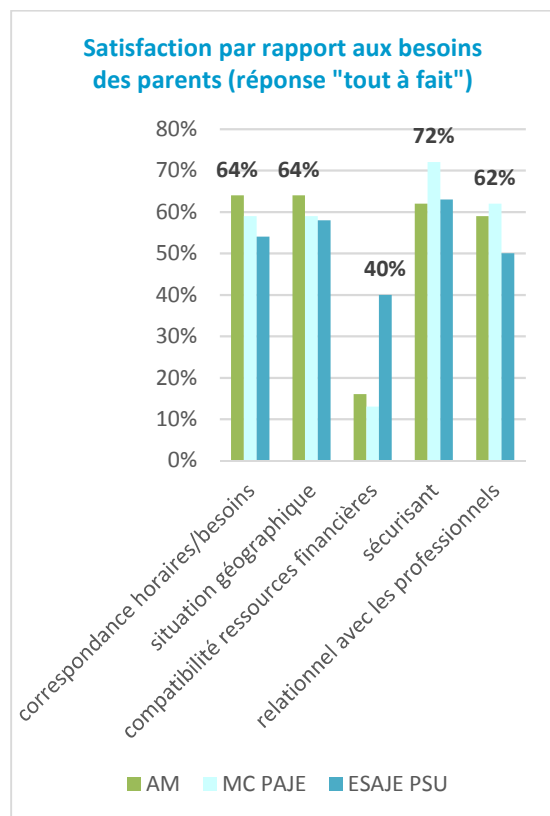
Toutefois, les parents employeurs d'une AM ont plus de besoins avant 7h30 et surtout après 18h30 (respectivement 31% et 46% de ces parents présentent ce type de besoins contre en moyenne 2 parents sur 10 dans les enquêtes MC et « autre »). Les AM répondent donc aux besoins atypiques d'au moins une partie des parents qui les emploient, contrairement aux autres modes d'accueil.

Par ailleurs, ne pas avoir obtenu le temps d'accueil requis (par exemple, avoir obtenu un temps partiel alors qu'on souhaitait un temps complet), concerne deux fois plus de parents en ESAJE (33%) que des parents chez une AM (18%) ou en MC PAJE (16%).

Environ 6 parents sur 10 sont globalement satisfaits de leur mode d'accueil

Les taux de satisfaction globale (réponse « tout à fait satisfait ») atteint 62% chez les employeurs d'une AM, 61% chez les parents des MC PAJE et 57% chez les parents « autres ». En ce qui concerne ces derniers et parmi les usagers d'un ESAJE, le mode d'accueil le plus satisfaisant est le multi-accueil (60%) suivi de très près par le SAF (58%). En termes de gestionnaire, c'est la gestion associative, puis le public qui sont les plus satisfaisants, respectivement à 67% et 60%. La gestion privée

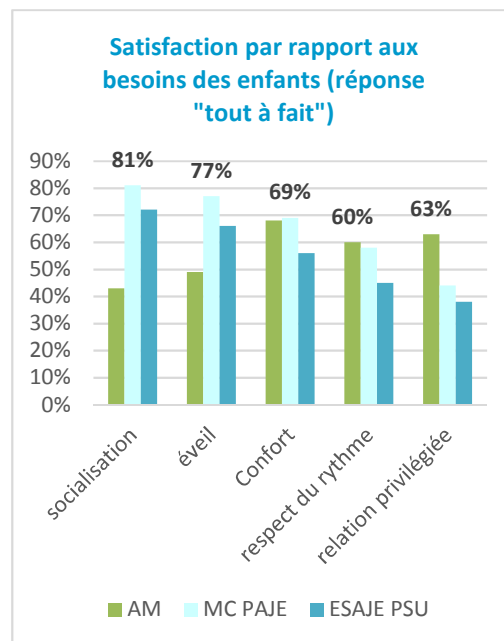
n'obtient que 43% de taux de satisfaction. Avoir obtenu le mode d'accueil souhaité contribue à augmenter la satisfaction, de 3 points pour les parents « autres » à 17 points pour les parents « MC PAJE ».



Si on développe les critères de satisfaction, par rapport aux besoins des parents, c'est l'aspect sécurisant qui apparaît le plus satisfaisant. A l'opposé, la compatibilité avec les ressources financières est le moins souvent atteint.

Par rapport aux besoins des enfants (voir graphique ci-après), des différences importantes se font jour selon qu'il s'agit d'un mode d'accueil individuel qui l'emporte sur les critères « relation privilégiée » et « respect du rythme », ou d'un mode d'accueil collectif plus satisfaisant sur les critères « éveil » et « socialisation ». Le critère « confort » est le seul qui satisfait une majorité des parents quel que soit le mode d'accueil.

⁸ C'est aussi ce que recherchent le plus les parents en confiant leur enfant à une assistante maternelle. Tandis que ceux qui ont recours à une crèche attachent plus d'importance à l'éveil et à la



Le mode d'accueil le plus satisfaisant est la MAM

Plus précisément, il apparaît que :

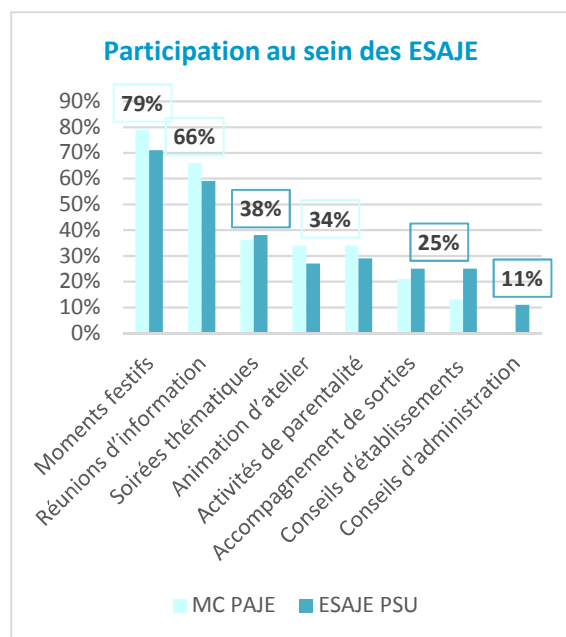
- La socialisation de l'enfant est la plus satisfaisante pour les parents usagers d'un multi-accueil hors gestion privée, puis à égalité, pour les parents employeurs d'une AM en MAM ou usagers d'une MC PAJE.
- L'éveil de l'enfant est le plus satisfaisant en MAM, MC PAJE et en MA hors gestion privée.
- Le confort de l'enfant est le plus satisfaisant d'abord en MAM, puis chez une AM à domicile ou en MC PAJE.
- Le respect du rythme de l'enfant est le plus satisfaisant chez l'AM quel que soit son mode d'exercice (SAF, à domicile ou en MAM), et également en MC PAJE.
- La relation privilégiée de l'enfant est également la plus satisfaisante chez toutes les AM.⁸

En résumé, le mode d'accueil le plus satisfaisant sur tous ces aspects apparaît être la MAM, puis la MC PAJE (à l'exception de la relation privilégiée). Ainsi, il apparaît une différence notable au sein du privé : entre les

sociabilité des enfants. Cf. Attentes, besoins et contraintes des parents en matière de conciliation vie familiale vie professionnelle Dossier d'études n°208, CNAF, 2019.

micro-crèches PAJE très appréciées des parents et les grands groupes gérant des MA, nettement moins satisfaisants, au moins sur les aspects socialisation et éveil. Les haltes-garderies ne semblent plus répondre aux attentes des parents.

La majorité des parents participent aux événements festifs et aux réunions d'information de la crèche



L'observation des modalités de participation qui rencontrent le plus de succès, révèle des résultats relativement proches entre les deux enquêtes (MC PAJE et « autres EAJE »). La participation à des événements festifs est la plus importante puisqu'elle concerne entre 7 et 8 parents sur 10. Plus de la moitié des parents assistent également aux réunions d'information. Environ le tiers participent aux soirées thématiques et aux activités de parentalité. En revanche, l'animation d'ateliers et l'accompagnement de sorties ne concerne plus que le quart des parents. Seule différence, les parents en ESAJE PSU à gestion publique prennent plus souvent part aux conseils d'établissement que ceux des MC PAJE. Les parents dont l'établissement est à gestion

associative participent peu aux conseils d'administration. Ceci dit, ces instances ne demandent pas la mobilisation de tous les parents puisque quelques parents seulement en feront partie chaque année.

Globalement la participation des parents semble avoir diminué depuis l'enquête de 2007.⁹ Les parents qui ne participent pas, l'expliquent plus par un manque de sollicitation que par un manque d'intérêt. Et de fait, depuis 2007, il semble y avoir moins de modalités de participation proposées : c'est le cas, par exemple, des conseils d'établissement. Moins de propositions entraîne moins de participation. A l'inverse, quand les propositions ont augmenté (comme pour l'animation d'ateliers ou l'accompagnement à des sorties), la participation également.

Cela étant, les conseils d'établissement et surtout les conseils d'administration qui, aux yeux des parents demandent un engagement plus important, sont aussi les deux modalités sur lesquelles le plus de parents ne souhaitent pas s'investir. Enfin, dans les deux enquêtes, les activités de parentalité (type café des parents), assez peu proposées, sont pourtant plébiscitées par les parents.

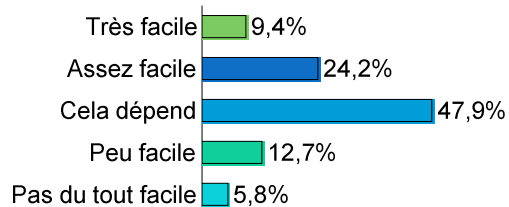
Par ailleurs, il était demandé aux parents s'ils se sentaient impliqués dans la vie de la crèche. Les parents des ESAJE associatifs sont ceux qui se sentent les plus impliqués : 52% d'entre eux contre environ un tiers des autres et 45% des parents MC PAJE. Une capacité d'établissement trop importante ne favorise pas l'implication : au-delà de 50 places, le sentiment d'implication tombe en-dessous de 30%. Dans tous les cas, ne pas avoir choisi son mode d'accueil nuit au sentiment d'implication, tout comme à la participation et à la satisfaction.

⁹ Stéphanie Gosset-Connan, Pascale Oustry « Pratiques et opinions des parents utilisateurs d'un mode d'accueil en Gironde », Art. cit.

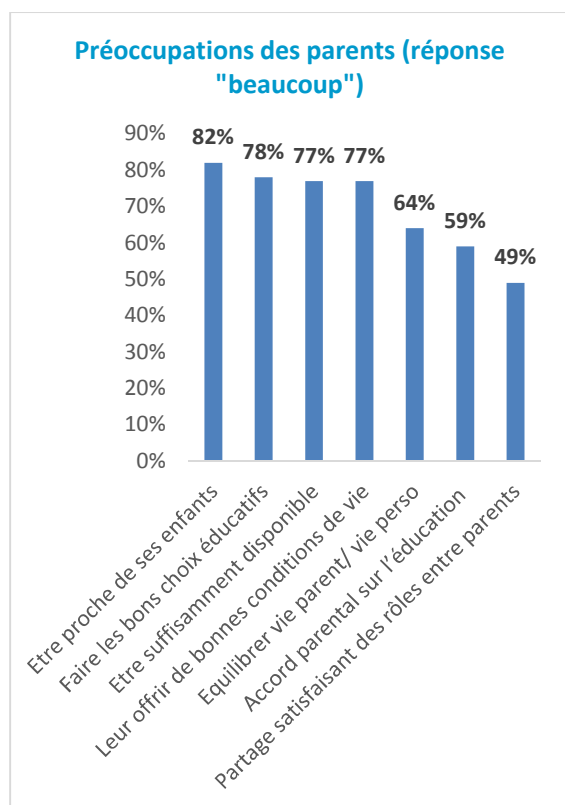
La parentalité

Une majorité des parents trouvent leur rôle plus ou moins facile selon les moments

ROLE_FACILE



Environ le tiers des répondants semble trouver très ou assez facile le rôle de parent. **Près de 2 parents sur 10 ne trouvent pas ce rôle facile.**



¹⁰ Enquête auprès des parents sur leurs besoins et attentes en matière d'accompagnement à la parentalité, CNAF, 2016. La tranche d'âge concernée allait jusqu'à 18 ans.

¹¹ Les autres possibilités de réponse étaient « assez », « peu », « pas du tout ».

Comme dans l'enquête CNAF¹⁰ dont cette question s'inspire, chacun des aspects évoqués, préoccupe « beaucoup »¹¹ une majorité de parents. Cependant, dans l'enquête présente, le partage des rôles entre parents préoccupe nettement moins les répondants. On peut supposer que pour les femmes ayant en majorité répondu, ce n'est pas une préoccupation majeure lorsque l'enfant est encore petit. De même, l'ordre des préoccupations qui fait passer en premier la proximité et la disponibilité (contre les bonnes conditions de vie et les bons choix éducatifs dans l'enquête CNAF), sont conformes à ce que l'on peut attendre d'une enquête sur cette tranche d'âge plus particulièrement.

Les taux de préoccupation, quel que soit l'aspect, augmentent avec le fait d'avoir un mode d'accueil. Qu'en déduire ? Une plus grande assurance des parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants et n'ont donc pas d'inquiétude en termes de disponibilité, de proximité, de conciliation notamment ? Ou une plus grande sensibilité des parents ayant recours à un mode d'accueil, dues à des échanges réguliers sur ces questions (en particulier sur les choix éducatifs, l'accordage entre conjoints), avec des professionnels ?

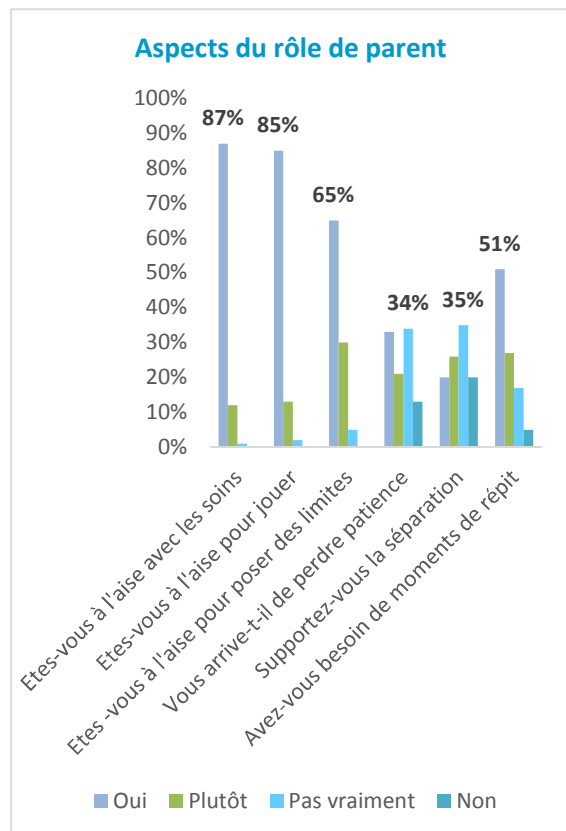
Les mono-parents, au moins sur certains aspects (de la coparentalité notamment), apparaissent aussi moins préoccupés que les couples. Les situations d'isolement parental ou de conflits liés à la séparation expliquent peut-être l'absence de collaboration entre parents pour s'accorder.¹²

Enfin, la préoccupation sur l'équilibre entre vie personnelle et vie de parents ne renvoie pas,

¹² A l'image du modèle de la « monoparentalité éducative » avec un parent hébergeant ayant le monopole éducatif et souvent en rupture de communication avec l'autre parent. Cf. Enquête qualitative sur les modes d'exercice de la coparentalité après une séparation conjugale dans un contexte de recomposition familiale, DREES 2018

contrairement à ce que l'on aurait pu croire, au manque de temps personnel mais au manque de temps que l'on consacre à ses enfants. Ainsi, le taux de préoccupation augmente avec un temps d'accueil important et le recours à une solution d'accueil complémentaire.

Les actives ont plus de difficultés de conciliation, les femmes au foyer et les mono-parents ont plus de mal à se séparer



Par rapport à leur rôle auprès des enfants, les parents sont particulièrement à l'aise (réponses « oui » et « plutôt ») :

- **A 85% pour jouer** avec leurs enfants. Paradoxalement, les parents sont plus à l'aise avant les 2 ans de l'enfant, alors que le panel des activités est censé s'élargir au-delà.
- **A 65% dans les soins** à leur apporter. Sans surprise les mères apparaissent plus à l'aise que les pères.
- **A 65% pour poser des limites**. Dans l'enquête BVA¹³, au contraire, 40% des parents ont des difficultés à poser des limites (mais l'âge de l'enfant s'étend de 0 à au-delà de la majorité).

Du côté des difficultés (réponses « oui » et « plutôt ») :

- **77% ont besoin de moment de répit**. Les femmes sur lesquelles repose l'essentiel des tâches domestiques sont plus concernées. Néanmoins, parmi elles, celles qui sont seules ont moins besoin de répit que celles en couple, alors même que les premières peuvent sans doute moins se reposer sur l'aide du père. Ceux qui ont le plus besoin de moments de répit sont également ceux qui recourent à un mode d'accueil.
- **54% reconnaissent perdre patience**. Les parents qui recourent à un mode d'accueil ont plus tendance à perdre patience face à leur enfant. Ainsi, il y a une différence entre les mères (puisque c'est la majorité des répondants) engagées dans une carrière « maternelle », et celles engagées dans une carrière professionnelle, pour lesquelles sans doute il y a plus de fatigue de conciliation. Pour preuve, celles qui disent ne pas avoir de mode d'accueil parce qu'elles n'en ont pas besoin sont aussi celles qui perdent le moins patience. De nouveau, les mono-parents qui pourtant, peuvent moins souvent compter sur le relais du conjoint, perdent moins souvent patience.
- **46% seulement supportent de se séparer de leur enfant**. La séparation est moins bien vécue par ceux qui n'ont pas recours à un mode d'accueil (ce qui en est peut-être l'une des causes). La séparation est aussi plus mal vécue par les mono-parents et par les femmes, surtout si elles sont au foyer. Elle est en revanche mieux vécue par les cadres, engagés dans une carrière professionnelle.

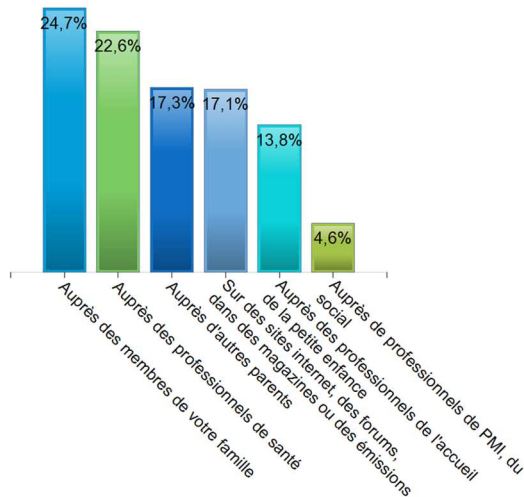
En résumé, les mono-parents, femmes au foyer, n'ayant pas recours à un mode d'accueil apparaissent moins avoir besoin de moment de répit, moins perdre patience mais aussi avoir plus de difficultés à se séparer de leur enfant, que les femmes en couple, actives et qui ont recours à un mode d'accueil. Ainsi, le fait de rester à la maison apparaît comme un choix

¹³ Etre parent aujourd'hui, BVA, 2017.

pour les premières, tandis que les secondes apparaissent plus épuisées et surmenées par leur double vie, professionnelle et familiale.

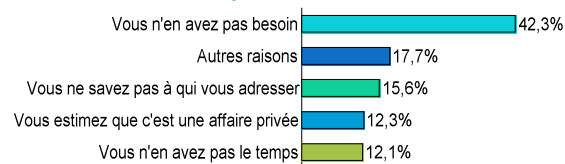
Environ 2 parents sur 10 ne sollicitent pas d'aide

A qui vous adressez-vous en cas de doutes?



En cas de doutes, de questionnements ou de difficultés avec leur.s enfant.s, **80% des répondants disent chercher un conseil ou une aide plutôt auprès de leur réseau familial ou des professionnels de santé.**

Si vous ne demandez pas d'aide c'est...



Parmi ceux qui ne demandent pas d'aide, 42% des parents estiment ne pas en avoir besoin. 16% ne savent pas à qui s'adresser.

Une dichotomie entre parents en couple et mono-parents continue de s'exercer dans la sollicitation d'aides extérieures comme dans la non-sollicitation : les seconds font moins souvent appel à d'autres parents et aux professionnels de la petite enfance et plus souvent à leur famille, aux professionnels de PMI ou du social (c'est également le cas des revenus inférieurs à 1 800€).

Le fait d'avoir un mode d'accueil ou de ne pas en avoir a également une influence sur les comportements : plutôt les professionnels de la petite enfance quand il y a recours à un mode d'accueil ; plutôt la famille, les professionnels de PMI et les médias quand il n'y a pas recours à un mode d'accueil.

La non sollicitation d'aide parce qu'on estime ne pas en avoir besoin est plutôt le fait de couples et de parents aisés. Les mono-parents, les faibles revenus estiment plutôt que c'est une affaire privée.

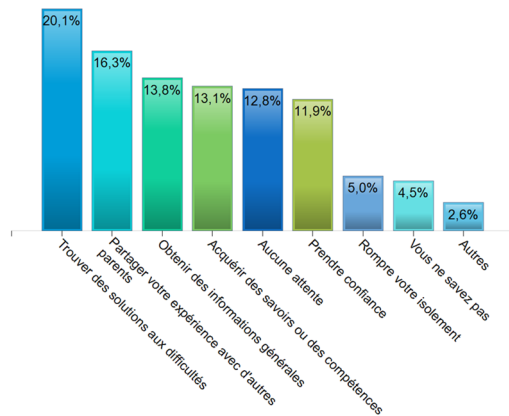
Environ 1 parent sur 10 fréquente occasionnellement plusieurs lieux de soutien à la parentalité

Les parents étaient interrogés sur leur éventuelle fréquentation des LAEP, de groupes de paroles, d'activités enfants-parents (ateliers, sorties familles, soirées jeux...), et enfin, de conférences-débats.

- Les parents ont le plus souvent une méconnaissance de ces activités ou de ces lieux de parentalité : entre 26 à 52% selon les propositions. Les LAEP sont les lieux les plus méconnus, **les activités parents-enfants les plus connues.**
- Ensuite, ils se disent non intéressés (ou n'en ont pas besoin) : de 18 à 29%. Ce sont les groupes d'échanges de paroles et les conférences-débats qui suscitent le moins d'intérêt.
- Puis, ils n'ont pas le temps : de 12% à 20%.
- L'impossibilité à participer (du fait que cela n'existe pas, que les horaires ne conviennent pas) concerne 7 à 12% des répondants.
- Le fait de ne pas se sentir à l'aise ou d'avoir une mauvaise image est globalement peu répandu.
- Finalement, la participation –régulière ou occasionnelle- varie de 6 à 35%. Ce sont **les activités réunissant les parents et les enfants qui obtiennent le plus haut taux de fréquentation.** Les LAEP, le plus bas.

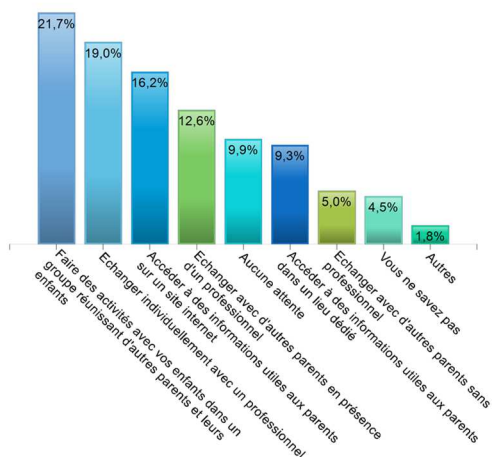
Les parents sont plus en attente d'informations ponctuelles que d'échanges réguliers

Quelles sont vos attentes en tant que parents ?



D'une manière générale, les parents sont plus en attente de solutions, d'informations, de savoir-faire (47% au total), que d'échanges autour d'expériences ou leur permettant de rompre leur isolement (21%). On comprend ainsi mieux pourquoi les groupes de paroles vus plus haut sont moins plébiscités par les répondants. Enfin, 13% n'ont aucune attente.

Quels types d'actions vous correspondraient ?

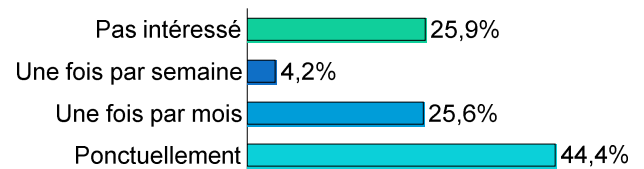


Lorsque l'on demande aux parents, quels types d'actions leur correspondraient le mieux, ils confirment leur intérêt pour les activités parents-enfants (22%). A l'inverse, les échanges entre parents (avec ou sans

professionnel) apparaissent moins souhaités (18%), que l'obtention d'information sur internet ou dans un lieu dédié : 26%.

Le type d'action attendue montre que les parents ont du mal à sortir de leurs habitudes. Ainsi, ils ont tendance à préférer l'action qui se rapproche le plus de ce qu'ils pratiquent déjà. Des échanges avec un professionnel quand déjà ils sollicitent des professionnels en cas de doutes, de demande de conseils. De même, ceux qui ont l'habitude d'échanger avec des parents sont en attente d'actions favorisant ce type d'échanges.

Avec quelle régularité participeriez-vous à des actions en direction des parents ?



La participation serait assez minoritaire avec 26% qui ne sont pas intéressés et 44% qui ne participeraient que ponctuellement. Toutefois, 30% pourraient avoir une participation assez régulière (jusqu'à une fois par mois).

La question de la régularité montre une certaine logique avec les actions attendues. Ceux qui souhaitent des espaces d'échanges, envisagent une participation plus régulière que ceux qui sont en attente d'informations voire d'un accompagnement (pour acquérir des savoirs, prendre confiance par exemple). Ces derniers en attente d'une réponse à une problématique particulière, envisagent un investissement ponctuel, le temps de régler leur questionnement.

Cinq profils de parents

L'ensemble de ces résultats, parties modes d'accueil et parentalité, permet de faire apparaître des profils (dans le sens de grandes tendances) de parents :

- Les « débordés » qui ne peuvent pas participer par manque de temps à la vie de la

crèche lorsque l'enfant en fréquente une, aux dispositifs de parentalité et même, disent ne pas demander d'aide par manque de temps. Pourtant **ces parents trouvent moins facile le rôle de parent** que les autres et ont également plus tendance à être « préoccupés ». Ils admettent aussi **avoir besoin de moments de répit**. Ils seraient en attente de solutions à leurs problèmes ou d'informations générales, leur participation ne pourrait être que ponctuelle. Il s'agit plutôt de couples avec des revenus parmi les plus élevés, ayant deux enfants au moins, qui recourent à un mode d'accueil, généralement pour un temps hebdomadaire important. **Ils représentent environ 15% des parents.**

- **Les « indépendants »** qui n'ont pas de souhait d'accompagnement, estimant ne pas en avoir besoin ou parce que cela ne les intéresse pas. S'ils ont un mode d'accueil collectif, il s'agit de parents qui ne souhaitent pas s'y impliquer. Ce sont aussi ceux qui ne demandent pas d'aide en cas de doutes. Ces parents trouvent leur rôle facile et sont moins souvent préoccupés que les autres. Ils disent ne pas avoir besoin de moments de répit et ne pas perdre patience. En revanche, ils reconnaissent plus souvent **avoir des difficultés à poser des limites. Ils représentent environ 23% des parents.**

Il y a deux catégories d'indépendants :

- Les couples avec des revenus élevés, ayant plutôt un mode d'accueil individuel, qui ne font pas appel à qui que ce soit considérant ne pas avoir de besoins ;
- Les mono-parents, les revenus faibles, plutôt des femmes au foyer, qui n'ont pas de mode d'accueil par choix, qui font peu appel en cas de doutes considérant que

c'est une affaire privée et lorsque c'est le cas, sollicitent plutôt leur famille.¹⁴

- **Les « réservés »** qui sont dans une situation de repli sur soi volontaire ou subie. Ainsi, d'un côté, on y trouve des parents qui souhaiteraient avoir un rôle plus important au sein de la crèche quand ils en ont une, mais de l'autre qui ne demandent pas d'aide parce qu'ils considèrent que c'est une affaire privée, et qui ne sont pas à l'aise pour fréquenter des dispositifs. **Ils reconnaissent perdre patience.** Ces parents ne savent pas trop quels sont leurs besoins en matière de dispositifs. On trouve ici des faibles revenus, des mono-parents comme des couples, ayant un mode d'accueil collectif. **Ils représentent environ 5% des parents.**

- **Les « volontaires démunis »** qui voudraient bien participer mais en sont empêchés par l'absence de propositions ou par la méconnaissance des dispositifs. Parmi les usagers d'un accueil collectif, ce sont ceux qui souhaiteraient un rôle plus important dans la vie de la crèche. **Ceux qui trouvent que leur rôle de parent est plus ou moins facile** (réponse « ça dépend »), **et ont besoin de moments de répit.** Enfin, il s'agit de ceux qui ne savent à qui s'adresser en cas de doutes. Ces parents souhaiteraient « prendre confiance dans la manière d'éduquer leur enfant » et trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Leur participation serait donc plutôt ponctuelle. Ce sont plutôt des revenus supérieurs à 2400€, mono-parents ou en couple, qui ont un seul enfant, et un mode d'accueil – pas toujours choisi- ou s'ils n'en ont pas, c'est parce qu'ils n'en ont pas trouvé. **Ils représentent environ 45% des parents.**

¹⁴ Cf. Bertrand Geay, « Les relations entre parents et personnels d'accueil des jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales », Politiques sociales et familiales, n°118, 2014. L'auteur montre une certaine défiance des classes populaires « à l'égard

des institutions et la volonté d'assumer la vie de la petite famille de façon autonome ». Une manière de « se soustraire aux jugements toujours potentiellement négatifs des catégories occupant des positions plus élevées dans l'espace social ». Ce constat concerne aussi les « réservés ».

- Les « engagés » qui participent, au moins occasionnellement que ce soit à la vie de la crèche (le cas échéant), et aux dispositifs de soutien à la parentalité. Ces parents se sentent bien impliqués dans la vie de la crèche, ils trouvent leur rôle de parent plus ou moins facile (réponse « ça dépend »), n'ont pas de difficultés à poser des limites mais reconnaissent qu'il leur arrive de perdre patience. Enfin, il s'agit de parents qui demandent plutôt conseil à d'autres parents ou aux professionnels de PMI. Ces parents sont en attente de partage d'expérience ou de savoirs et de compétences. Ce sont eux, déjà les plus mobilisés, qui participeraient le plus régulièrement. Ces parents ont des revenus supérieurs à 1800€, ont au moins deux enfants, il peut s'agir de couples usagers d'un accueil collectif ou de mono-parents sans mode d'accueil mais déjà accompagnés. Ils représentent environ 16% des parents.

On voit ici que la réponse en termes d'accompagnement à la parentalité ne peut être la même selon les profils de parents. Tous peuvent éprouver une ou plusieurs difficultés, à certains moments, mais chaque profil suppose d'engager des stratégies différentes.

Certains, qui n'ont pas plus de difficultés que les autres, sont cependant déjà dans une dynamique d'échanges et de sollicitations des propositions existantes. Le fait d'avoir plusieurs enfants, de fréquenter un mode d'accueil collectif, ou d'être déjà suivi par des professionnels, leur ont donné des habitudes. Ce sont ceux que l'on a appelé « les engagés ».

En revanche, tous les autres profils ne sont pas dans cette dynamique. Il faut tenir compte pour certains, des contraintes de temps (« les débordés »), d'un comportement de repli (« les réservés »), voire tout simplement d'une attitude de refus (« les indépendants »).

De tous, le profil « volontaires démunis » est sans doute celui qui est le plus favorable à des

propositions d'orientation et d'accompagnement.

Pistes d'action

Le droit au répit

La plupart des profils sont concernés par le besoin de souffler, mais il est parfois difficile de le reconnaître ou même une fois admis, de s'accorder du temps à soi. Il y a donc tout un travail de légitimation de ce besoin à conduire auprès des parents et des professionnels les accompagnant, eux-mêmes. Les situations de précarité et d'isolement peuvent être des facteurs aggravants.

Piste n°1 : Permettre à ces parents d'avoir des activités en propre (sport, vacances, culture).

Piste n°2 : Faciliter leur accès aux modes d'accueil, y compris en occasionnel quand l'insertion professionnelle n'est pas leur projet dans un premier temps, en s'appuyant sur les recommandations du guide OAPE.

L'accompagnement à la parentalité

Les familles interrogées, quel que soit leur profil, ne demandent pas toujours d'aide en cas de doute, soit parce qu'elles considèrent qu'il s'agit d'une affaire privée, soit parce qu'elles ne savent pas à qui s'adresser. Là encore, toutes les configurations sociales et familiales sont concernées. Les situations étant variables, les moyens d'y répondre doivent aussi être diversifiés.

Piste n°1 : Développer les LAEP et la communication sur ce service.

Piste n°2 : Encourager les ludothèques à proposer des activités parents-enfants et des conférences-débats en facilitant l'accès des 2 parents.

Piste n°3 : Encourager les EAJE à inscrire dans leur projet d'établissement l'accompagnement à la parentalité et à développer des projets avec les parents.

Piste n°4 : Développer une stratégie en réseau.

Stéphanie Gosset-Connan, Pascale Oustry
OGIAPPE- octobre 2019